

Versailles, le 16 juillet 2026
N° 26-0218-D/ARM/SIMMT/DDC/BM/SM2

NOTE D'INFORMATION N°1

- OBJET** : réponse à une question posée par un candidat concernant la consultation en référence.
- RÉFÉRENCE** : consultation n°26N10053 ayant pour objet l'acquisition de prestations associées à la fiabilisation des référentiels relatifs aux équipements, ensembles, sous-ensembles, fournitures industrielles, rechanges, pièces détachées et consommables pour le maintien en condition opérationnelle terrestre (dénommé DIANE).

Dans un souci d'égalité, veuillez trouver ci-après la réponse apportée par l'Administration à la question posée par un candidat concernant la consultation citée en référence.

Question n°1 :

Une société s'interroge sur la fait qu'il n'y ait pas de dossier de consultation des entreprises (DCE) à télécharger.

Réponse n°1 :

La présente consultation est une procédure négociée avec publicité préalable, en application des articles R.2324-3 et R.2361-8 à R.2361-12 du code de la commande publique.

La procédure de consultation se déroule en deux phases :

- Phase de sélection des candidats ;
- Phase de sélection des offres.

Nous sommes actuellement dans la phase « candidature ». Les entreprises intéressées peuvent soumettre leur candidature pour cette consultation.

À l'issue de cette phase, les candidats retenus auront accès au Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) complet, ce qui lancera la phase « offres ».

La date limite de réception des candidatures est fixée au 30 juillet 2026 à 12h00.